

" SYNDROME DU SAUMON " ou re(tour)traite au Viet Nam



Par Anthony Ducoutumany JJR 64

Pour Noël, nous aurons sur notre table des fêtes ce magnifique poisson, qui passe sa vie sauvage en haute mer...mais qui revient plus tard vers les torrents d'eau douce bien que vive, où il a vu le jour et grandi. Cela ne vous fait-il pas penser à certains, qui, maintenant bientôt seniors, regardent avec nostalgie vers le Viet Nam ? L'immense majorité d'entre nous avons effectué nos études secondaires françaises au Lycée Jean Jacques Rousseau, ex Chasseloup-Laubat, actuellement Lê Quy Dôn, avant d'émigrer vers nos différentes terres d'accueil, France, Royaume Uni, Allemagne, Suisse, USA, Canada, Australie, Afrique, bref presque partout dans le monde, où nous autres Vietnamiens formons une grande diaspora d'approximativement 4 millions d'âmes - une vraie " Hôi Trùng Du'o'ng" - qui souvent s'arrangent pour retourner au pays natal au moins à l'occasion du Têt, pour renouer avec les traditions et la famille restée sur place .

Vous avez un grand choix parmi les compagnies aériennes qui desservent le pays, à destination de Hanoi ou Saigon. Bien sûr, le prix du billet varie selon la période, haute ou basse, et peut varier de 800 à 1250 euros pour le même parcours ! Le visa peut couvrir de 1 à 3 mois, à proroger éventuellement sur place selon votre souhait, mais un visa d'un an entier n'est pas à envisager, pour des raisons expliquées plus loin.



Hôpital franco-vietnamien de Saigon

Ensuite le logement doit trouver sa solution : dans un premier temps vous pourriez loger à l'hôtel en attendant ; les hôtels sont légion dans toutes les gammes de prix, en commençant à 10 USD par jour, pour une chambre avec climatisation ; bien sûr il existe aussi des pensions de famille à prix encore plus modérés. Vous allez me dire : mais je peux aller loger chez mon neveu, ma nièce, mes cousins, etc.... Je ne vous le conseillerais pas, cela vous coûterait bien plus cher...sans limitations, bien que logement en

principe "gracieux". Bien sûr, si vous comptez rester plus d'un mois, il serait intéressant de louer carrément une petite maison ou un appartement, les prix sont très abordables, beaucoup moins élevés qu'en Europe.

Si vous comptez vous déplacer en toute liberté, car vous êtes encore bien vaillant, vous pouvez louer une motocyclette : 3 dollars américains par jour, ou 45 000 VND, essence à votre charge bien sûr (mais à 11 000 dong le litre, 60 centimes d'euro, c'est presque négligeable) ; vous pouvez aussi acheter une motocyclette, en passant par l'intermédiaire d'une personne de confiance, car nous autres viet kiêus ne sommes pas censés posséder de véhicule. Le permis international est nécessaire, mais vous l'obtenez gratuitement à la Préfecture en présentant votre permis européen. Si vous préférez être conduit, vous pouvez engager les services d'un chauffeur-guide, à environ 50 000 dong par jour, il vous conduira où vous voudrez.

La nourriture, vous le saviez déjà, est savoureuse et peu onéreuse partout dans le pays, le restaurant à tous les repas est dans nos possibilités, à moins que vous ne préfériez engager une cuisinière à domicile ...Bien sûr si vous avez quelques problèmes, vous auriez apporté de l'Imodium avec vous ! Pour tous les problèmes médicaux éventuels, il existe des hôpitaux français à Hanoi et Saigon, tel l'Hôpital Franco-Vietnamien à Saigon dans la zone nouvelle de Phu My Hung au sud. Avec votre carte Vitale, les frais avancés vous seront remboursés à votre retour en France.



Votre Carte American Express, Visa Premier ou non, vous permettra de régler beaucoup d'achats et de services, à moins que vous n'ouvriez un compte à la Vietcombank, ou ANZ, ou HSBC...où vous pouvez bien sûr faire effectuer des transferts de fonds depuis l'Europe, selon vos besoins.

Il est préférable de régler les dépenses courantes en liquide, il existe des DAB - appelés là bas des ATM à l'américaine - à tous les coins de rue des grandes villes.

Pour toutes les choses quotidiennes, vous trou

verez tout sur place, rien ne manquera, même pas le pain, le vin et le fromage, en vente dans des boutiques spécialisées, ou même les grandes surfaces telles Metro, Cora, présentes dans toutes les grandes villes.

Vous allez me dire : le tableau semble idyllique ! Allons-y ! On va même acheter une maison ! Attention ! Officiellement cela semble possible, de nouvelles lois autorisant depuis peu nous autres Viet Kiêu à acheter dans l'immobilier (1). D'abord les prix à Hanoi et Saigon sont aussi élevés qu'à Paris et Lyon par mètre carré, et surtout les lois sont fluctuantes et imprécises, et l'on pourra toujours vous déposséder, prétextant tel ou tel article de loi. Vous allez vous croire très malins, et acheter par l'intermédiaire de quelqu'un de "sûr" : un neveu, une nièce, un cousin, voire un frère resté sur place.... Je vous souhaite bonne chance, car d'après les statistiques disponibles et toutes les histoires connues, les entreprises de ce genre se sont toujours mal terminées, le prête-nom dépouillant le bailleur de fonds...sans égard pour les liens de parenté !

Vous pourriez aussi vous associer et monter un commerce ou un business, comme beaucoup de Viet Kieu depuis quelques années...mais là aussi, il faut beaucoup de compétences et de ...chance !

Vous croyez que j'ai dû noircir le tableau ? Peut être, mais je n'y ai aucun intérêt ! Si vous restez indécis après la lecture de tout ce qui a précédé, je terminerais en vous dévoilant la solution que j'ai adoptée personnellement : 3 mois en France, 3 mois au Vietnam ! Pour ceux qui n'ont plus d'obligations dans les dates de travail, cela permettra en plus de profiter des prix de basse saison !

Alors on s'attend pour un " nu'o'c mi'a" dans le Cho Bêñ Thành (marché central) ou un café liégeois au Brodart ou au Givral ? De toute façon je vous attends pour le réveillon de la Saint Sylvestre boulevard Nguyen Huê, et Bonne Année Binh Tuât 2006 !

Anthony Ducoutumany

(1) Extraits de la presse officielle vietnamienne sur l'immobilier :

Pour que les Viêt kiêu se sentent chez eux

Le ministère de la Construction vient de soumettre au gouvernement, un projet d'amendement de la directive, autorisant les Viêt kiêu à acheter une maison au Vietnam.

Selon le projet, outre quatre catégories de bénéficiaires, deux autres ont accès à ce droit. *Il s'agit des Viêt kiêu à la retraite et ceux titulaires d'un visa d'entrée au Vietnam d'au moins 3 mois.* Par rapport à la directive 81, publiée le 5 novembre 2001, le gouvernement a permis aux Vietnamiens d'outre-mer d'acheter une maison au Vietnam. *Les bénéficiaires en sont les personnes méritantes de la Patrie, les investisseurs, les scientifiques, les chercheurs dans le domaine de la culture, qui participent à la construction nationale.*

Conformément au projet, ces Viêt kiêu doivent résider en permanence au Vietnam et disposent d'un passeport en

règle ou de papier d'identité, délivrés par le pays dans lequel ils vivent. Le projet détermine encore les personnes qui peuvent vendre des logements aux Viêt kiêu. Ce sont des particuliers, propriétaires légaux ou entreprises commerciales immobilières. Les maisons proposées aux Viêt kiêu seront aménagées dans un secteur propre, fixé par le Comité populaire des provinces. Actuellement, des millions des Vietnamiens vivent à l'étranger dont un grand nombre souhaitent acheter une maison au Vietnam. Pourtant, ils se heurtent encore à des difficultés. *Selon le ministère de la Construction, trois ans après l'application de la directive 81, seules 60 personnes ont acheté une maison essentiellement à Hô Chi Minh-Ville, du fait de la complexité des formalités.*

Le Courrier du Vietnam - 7 Janvier 2005

Immobilier : ouverture du marché aux Viêt kiêu

Si le projet de loi sur les transactions immobilières est adopté par l'Assemblée nationale, les ressortissants étrangers auront le droit de participer au marché immobilier et bénéficieront des mêmes droits que leurs compatriotes dans le pays.

Ces dernières années, certains Viêt kiêu ont dû faire appel à leurs proches vivant au Vietnam, afin d'acheter pour eux leur logement ou leur voiture. Actuellement, de plus en plus de Viêt kiêu et d'investisseurs étrangers reviennent au Vietnam faire des affaires. Leurs biens seront ainsi protégés par la loi du Vietnam. "Ouvrir le marché immobilier aux investisseurs étrangers est une politique suivie que le gouvernement vietnamien continuera d'étendre dans les temps à venir", souligne Nguyễn Hồng Quân, ministre de la Construction. La Loi foncière de 2003 prescrit que les investisseurs étrangers et les Viêt kiêu, sont autorisés à investir, à construire et à être propriétaires des ouvrages sur le *terrain loué*. Dans les zones industrielles, les zones franches et les zones de hautes technologies, *ils ont également la possibilité de louer un terrain pour construire et commercialiser des logements ou des bâtiments.*

L'Assemblée nationale, lors de sa 8e session qui se tient actuellement à Hanoi, se verra soumettre ce projet de loi sur les transactions immobilières par le gouvernement. Selon ce projet, les Viêt kiêu (personnes morales ou physiques) seraient autorisés à commercialiser des biens immobiliers et des services, *mais sans avoir le droit d'acheter un tel bien en vue de le revendre ou de le donner en location*. De même, ils ne seraient pas autorisés à recevoir le droit de concession de la propriété d'un terrain en vue de le céder à un tiers. Quant aux ressortissants étrangers (personnes morales ou physiques), ils n'auraient la possibilité de commercialiser des services et biens immobiliers que dans le cadre d'investissements dans la construction de logements et d'ouvrages, destinés à la vente ou à la location.

Par Giang Ngân - Le Courrier du Vietnam - 14 Novembre 2005